

ETATCIVIL

DECES

Jacques Marcel DELIGNIERES, 2 juillet 2003.
Yolande Mauricette AUBLIN, 12 septembre 2003.
Gabrielle CHAUMETTE 26 juillet 2003.

NAISSANCES

Marylou, Andrée, Mandy, Anaïs LE CROLLER 4 juillet 2003
Clémence, Laura, Rachel DOUCET 10 juillet 2003

Les relais de la Paroisse de Conchy, remercient les nombreux donateurs qui ont répondu à la quête de la Paroisse du Ressontois afin de participer au cadeau de départ du Père BIJL

A Toutes et Tous un grand merci.

Lucette HARANG

Association Paroissiale

Calendriers des messes

4^{ème} trimestre 2003 dans le secteur

Messe tous les dimanches à 11 h à Ressons/Matz.
Messe unique le 2 novembre à 11 h à Ressons/Matz
11/11 messe 10 h 30 à Ressons ADAP à Orvillers
24 décembre 18 h à Ressons 22 h à Boulogne
25 décembre 10 h 30 à Villers/Coudun

	Samedi 18h30	Dimanche 9h30
4/5 octobre	Biermont	Giraumont
11/12 octobre	Marquéglise	Coudun
18/19 octobre	Gournay/Aronde	Conchy-les-pots
25/26 octobre	Orvillers-Sorel	Vignemont
31oct/1 novembre	Villers/Coudun	Monchy-Humière
8/9 novembre	Antheuil-Porte	Boukogne-la-Grasse
15/16 novembre	Mareuil la Motte	Baugy
22/23 novembre	Giraumont	Margny-sur-Matz
29/30 novembre	Marqué Glise	Biermont
6/7 décembre	Cuvilly	Coudun
13/17 décembre	Orvillers-Sorel	Gournay-sur-Aronde
20/21 décembre	Monchy-Humière	Conchy-les-pots
27/28 décembre	Vignemont	Cuvilly

MEMENTO

Horaires de la Mairie :

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Du Lundi au Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.
1 Samedi sur 2 : de 9^H30 à 11^H30,
A partir du 4 octobre 2003

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'école : 03.44.85.08.69
Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : **Dominique BENARD**
Gilbert HARANG
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT

Mise en page : **Dominique BENARD**

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.
Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.
Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 décembre 2003 pour qu'ils paraissent dans le numéro 42.

n°41



Dardel CANDRE

Le Conchylien

Octobre 2003

Bulletin Municipal du 4 Octobre

Sommaire

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Recensement militaire :	1
Commission environnement :	2
Sens Civique :	2
Portes Ouvertes :	2
Remerciements :	2
Comité des fêtes :	3 et 4
Les Lucioles :	4
La réunion du Conseil du 5/09/03 :	5
Football-Club :	6
Tournoi de Foot :	6
Internet :	6
Informations diverses :	7
État Civil :	8
Mémento :	8
Bibliothèque intercommunale :	8

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2003 (de Octobre à décembre), devront se présenter en mairie **à partir du 1^{er} octobre 2003**, les Françaises et les Français nés en Octobre, Novembre, Décembre 1987.

Lettre du maire

La rentrée scolaire qui vient d'avoir lieu montre à nouveau une augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans le regroupement.

Pour Conchy-les-Pots, c'est maintenant 65 élèves qui fréquentent nos écoles et une quinzaine qui vont à l'extérieur.

Cela souligne une fois encore le renouveau de notre population.

L'effort financier est aussi important pour notre budget, afin de donner à nos jeunes les mêmes chances que les petits citadins.

En effet, c'est près de la moitié des recettes fiscales de la commune qui est consacrée aux écoles.

L'ouverture de la cantine, avec une vingtaine d'enfants qui prennent leur repas chaque jour, est un nouveau service pour les parents qui travaillent loin de Conchy-les-Pots.

Yves LEMAIRE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Suite à la canicule de cet été, nos pelouses et fleurs ont beaucoup souffert. Cela ne nous a pas incité à faire le concours des maisons fleuries.

Cependant, pour les fêtes de fin d'année, un concours des maisons illuminées est programmé : le jury passera le samedi 20 décembre à partir de 18 heures.



Le dépôt de végétaux installé derrière la salle polyvalente est séparé en deux parties :

- 1^{ère} : partie pour le gazon provenant de la tonte des pelouses.
- 2^{ème} : partie pour les branches provenant de la taille des haies.

Cela est organisé en vue de faciliter ensuite l'enlèvement. Le non respect de ce règlement risque à l'avenir de vous obliger d'emmener vos végétaux à la déchetterie de Lassigny.

Merci à toutes les personnes qui contribuent au bon aspect de notre village.

Eric BEAUCAMPS

SENS CIVIQUE

Malgré les efforts de la majorité de nos concitoyens à respecter les biens d'autrui et à faire le nécessaire pour agrémenter leur environnement, nous avons le regret de constater qu'une minorité de malfaisants se plaît à dégrader les biens de la commune **pourtant mis à leur disposition**, et cela pour le seul plaisir de nuire.

Faire respecter le bien communal, empêcher toute dégradation, doit être un devoir pour tous. Dénoncer les contrevenants, s'est se protéger soi-même.

LES 25 ET 26 OCTOBRE 2003

PORTES OUVERTES:

PEPINIERES
PUILLE
DE CONCHY-LES-POTS

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE
CONCHY-LES-POTS

REMERCIÉ LES PARTICIPANTS
AU CONCOURS DE BELOTE QU'ELLE A
ORGANISÉ LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2003
AINSI QUE LES MEMBRES DU COMITÉ DES
FÊTES QUI SONT VENUS LEUR DONNER UN
COUP DE MAIN POUR CETTE SOIRÉE.
UN GRAND MERCI À TOUS.

Développement de la MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

L'UDAF de l'Oise, depuis 1994, a en charge le secrétariat de la Médaille de la famille française.

Cette distinction honore les Mères ou Pères de famille ayant élevé avec mérite de nombreux enfants,

- à savoir :
- 4 ou 5 enfants pour la médaille de bronze
 - 6 ou 7 enfants pour la médaille d'argent
 - 8 ou plus pour la médaille d'or

Le dossier est à dresser au plus tard le 31 janvier de chaque année afin de permettre son examen préalable à la réunion de la commission préfectorale :

l'U.D.A.F de l'Oise
Madame Bernadette FOURDRAINE
35, Rue du Général Leclerc
B.P 10815
60008 BEAUVAIS CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au secrétariat de votre Mairie.

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PREVENTION

Les vols commis par fausse qualité sont les plus nombreux à l'approche de la période de fin d'année. Les malfaiteurs n'hésitent pas à usurper la qualité de policier, de gendarme ou d'agent EDF ou d'employé du service des eaux pour parvenir à s'introduire dans les domiciles et abuser de la crédulité de leur victime. Les Gendarmes de la brigade de Ressons-sur-Matz nous prient de faire passer le message suivant:

Ne pas faire entrer chez vous ces malfaiteurs. Tout passage d'agents d'E.D.F. ou des eaux est précédé d'un avis de passage.

De plus, sur le Ressontois, seule la Gendarmerie intervient. Si des individus se disent de la Gendarmerie, ils doivent être en tenue de gendarme. Vérifiez la présence du véhicule gendarmerie.

Si une visite vous semble anormale, ne pas accepter l'entrée de ces gens et aviser de suite

la GENDARMERIE au 17 ou 03.44.42.79.17.

**Journées nationales
des associations d'aveugles et de
malvoyants
Samedi 11 et dimanche 12 octo-
bre 2003.**

Cérémonie du 11 novembre 2003

13 h 45 – Cérémonie au Cimetière communal
avec l'association

« le Souvenir Français »

14 h 15 – Cérémonie au Monument aux morts
Vin d'honneur à la salle polyvalente

FOOTBALL-CLUB

Suite au rapprochement d'habitants de BOULOGNE-LA-GRASSE et de CONCHY-LES-POTS, le Football-Club de CONCHY-LES-POTS a pu renaître. C'est en cinquième division (groupe C) que le club tâchera de faire bonne figure cette saison. Notre club compte déjà 28 licenciés mais serait heureux d'accueillir de nouveaux joueurs, l'esprit étant de se faire plaisir avant tout et que tous puissent jouer.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire de CONCHY-LES-POTS ainsi que le comité des fêtes de BOULOGNE-LA-GRASSE pour leur aide et leur soutien.

Même si les débuts en championnat sont difficiles, l'esprit demeure, la finalité étant de pouvoir à terme créer une section de débutants.

Pour information, les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi à partir de 18 h 00 sur le terrain de football de CONCHY-LES-POTS.

Vincent GARCON Vice Président
Tél. 03 44 85 17 28

Prochain matchs à domicile :

- le 12/10 FC CONCHY-LES-POTS -SALENCY-APPILLY
- le 09/11 FC CONCHY-LES-POTS -TRACY-LE-MONT 3
- le 07/12 FC CONCHY-LES-POTS - MACHEMONT OL 2

TOURNOI DE FOOT

Félicitations aux 9 jeunes qui ont participé au Tournoi de Foot à Coudun, organisé par la Communauté de Communes du Pays des Sources, courant juillet.

SERVIGET Jérémy	CAUDRELIER Franck
GEORGE Anthony	BACLET Teddy
HERMIER Jonathan	KUROWSKI Damien
BLUGEON Mathias	DOMALAIN Michaël
BEAUCAMPS Alexandre	

INTERNET

Dans le numéro de juillet du *Pays des Source*, une enquête sur l'A.D.S.L a été lancée. A ce jour, peu de réponses en provenance de CONCHY-LES-POTS sont parvenues à LASSIGNY.

La démarche de la C.C.P.S est de recenser un maximum de demande afin de faire pression sur les opérateurs.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître.

COMITE DES FETES

Quelques souvenirs :

Le 13 juillet : Une quarantaine d'enfants et autant de parents ont participé au traditionnel défilé aux lampions. Dans la bonne humeur, le cortège a effectué le circuit rue de Flandre (119), la Marlière, rue du Sagnier, la salle des fêtes où, vers 22 h 30, devant plus de 100 personnes, a été tiré un feu d'artifice de toute beauté avec un final très applaudi. Je remercie les nouveaux conchyliens qui sont venus grossir le cortège. Un merci au corps des Sapeurs Pompiers pour le tir du feu et pour avoir assuré la sécurité tout au long du défilé aux lampions. Le bal disco qui a suivi a permis aux jeunes et moins jeunes de «s'éclater» à grands renforts de décibels délivrés par *Créanim* particulièrement en forme et en renouveau musical.

Le 14 juillet : Après la cérémonie au monument aux morts, sous la canicule, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour le vin d'honneur et la remise des prix du concours intercommunal de la bibliothèque. Vingt-trois des trente-cinq participants étaient présents. Ils ont reçu des mains de Monsieur le Maire et des membres du Jury leur récompense sous les applaudissements du public présent. Les vainqueurs : 4/5 GRI-VOT Mélissa – 6/7 RAMOND Antonin – 8/9 RAMBOUR Camille – 10/11 COCHÉPIN Mégane – 12/15 KUROWSKI Doriane. A noter que Mademoiselle KUROWSKI Doriane a été la lauréate finale dans sa catégorie à Boulogne-la-Grasse du Concours Intercommunal.

Dans la continuité et sous une chaleur écrasante, divers jeux ont été proposés à de nombreux enfants, par nos courageux bénévoles. Cadeaux et confiseries ont fait le bonheur de tous. Ces jeux ont clôturé la fête nationale.

Le 26 juillet : premier jour de la fête communale. Les huit attractions foraines prévues, étaient présentes et ont été fort appréciées des petits et grands. De 22h à 03h la sono «*Créanim*» a animé le bal gratuit devant plus de 150 personnes.

Le 27 juillet : de 7 h à 19 h, sur les 117 exposants inscrits, 98 étaient présents malgré le temps incertain à l'ouverture de la réderie. La pluie de 6 h 30 a du faire rebrousser certains à venir exposer «leurs trésors» du jour. Mais, comme à l'accoutumée, au fil des heures, une foule plus dense animait la brocante sous un chaud soleil. L'exécution du programme de nos *Lucioles* a été fort appréciée et applaudie comme il se doit par un public très nombreux sur le terrain du jeu d'arc. Je remercie Karine et son groupe pour sa participation à notre fête communale. A l'issue de cette animation, toute la foule s'est retrouvée à la Salle polyvalente pour écouter, danser, applaudir pendant 2 h 30 les 20 exécutants des Accordéonistes de Noyon menés de main de maître par Odile Deligny. Un moment toujours fort prisé. La fête foraine battait son plein dans l'odeur des beignets et de la barbe à papa.

Le second bal gratuit animé par *Créanim* a clôturé ce long et chaud dimanche

.../...

Le 28 juillet rebond de la fête foraine avec la traditionnelle distribution de friandises et de tours de manège gratuits offerts par la Municipalité avec la présence de Monsieur le Maire. Les nombreux enfants ont profité pleinement de ces distributions gratuites. Je remercie vivement les bénévoles qui sont venus aider à la toujours délicate mise en place des brocanteurs et à l'équipe qui a participé au démontage de toute l'installation extérieure assez conséquente de restauration et buvette. Je remercie Monsieur HARANG pour le prêt de son terrain. Cette bonne entente de tous a contribué à la réussite de cette 13^{ème} édition de la brocante et la fête communale.

Encore merci et BRAVO A TOUS.

Après le repos du mois d'août, le comité a repris ses activités le 20 septembre par une après-midi «jeunes» le Karaoké animé par LYNDA du *Pays des Sources* et la sono *Créanim* de 14 h 00 à 17 h 30. 23 Ados étaient présents. Toujours le 20 septembre à 20 h, nous avons participé activement au concours de belote organisé par les Sapeurs Pompiers. Une manière de les remercier de leur participation tout au long de l'année à nos diverses sollicitations.

Le 5 octobre : de 14 h 30 à 20 h 00 à la salle polyvalente grande après-midi dansante animée par les *Ribercauv's*.

Le 25 octobre : repas dansant sur réservation pour fêter « HALLOWEEN » (distribution dans les boîtes aux lettres)

Le 11 novembre : Cérémonie aux monuments aux morts suivie d'un vin d'honneur.

Le 20 novembre : Dès 19 h 00, goûtons le Beaujolais nouveau avec des animations.

Le 30 novembre : 2^{ème} édition de la brocante à jouets.

Le 31 décembre : réveillon

Au plaisir de se retrouver
Pour le Comité
Jean GRELIN

Les Lucioles

Pour cette nouvelle saison, nous avons pris la décision d'intégrer la FSCF, Fédération Sportive et Culturelle de France, afin de permettre aux twirleurs d'avoir accès à des stages, de passer des niveaux que l'on nomme degrés et, pour certaines, l'apprentissage de chorégraphies techniques.

En raison du quota imposé par la fédération pour des raisons financières qui est de 25 twirleurs et 5 personnes du bureau administratif, nous avons été amenés à refuser des inscriptions car ce quota a été atteint à notre grande satisfaction.

Nous comptons 14 réinscriptions que nous félicitons par leur investissement, 11 nouveaux dont 2 garçons à qui nous souhaitons la bienvenue.

Karine FONTAINE

REUNION DE CONSEIL DU 5 SEPTEMBRE 2003

L'an deux mil trois, le 5 septembre à 20 h 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Les Conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur George Jacky, excusé.

ORDRE DU JOUR

DECHARGE DE BEUVRAIGNES.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, vote contre le projet de décharge du bois de Beuvraignes.

La Commune de Conchy-les-Pots, vote une subvention d'un montant de 200 € à l'association contre la décharge afin qu'elle puisse faire face aux dépenses engagées, mais souhaite qu'à l'avenir, le *Pays des Sources* prenne seul en charge ce dossier pour plus d'efficacité (7 voix pour, 4 contres, 4 abstentions)

TRAVAUX DU RESEAU EN EAU POTABLE

Le conseil approuve la demande de subvention pour la réalisation de la 2^e tranche des travaux dont le montant s'élèvera environ à 230.000 €

ECLAIRAGE PUBLIC.

Le conseil approuve la demande de subvention pour l'amélioration de l'éclairage public (montant du devis = 23.921,75 € H T).

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE.

Le conseil choisit la société « PRELUDE » pour effectuer le diagnostic amiante des bâtiments communaux. Le montant du devis s'élève à 1228 € H T, en application de la réglementation en vigueur.

SMACL

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que la SMACL nous rembourse l'intégralité de la facture, concernant le bris de glace pour le tracteur Kubota.
Montant du chèque 813.41 €.

ASSAINISSEMENT PLUVIAL RUE SAGNIER/FRANCOIS-COUSIN.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, le projet établi par la D.D.E, pour la réalisation des travaux du réseau pluvial.

Il s'agit de remplacer les «U» par des canalisations de diamètre 630.

Le coût des travaux se chiffre à 289.175 € H T, la subvention qui nous est attribuée est de 190.000 €. L'appel d'offres est lancé.

Questions diverses.

☐ Le recensement de la population aura lieu en **janvier 2004**, Mlle Quillet Nathalie effectuera les démarches auprès des foyers.

☐ Le logement de la Mairie a été reloué à partir du 1^{er} août, par Mlle PUILLE et Monsieur FONTAINE